FIJI



4	RV TB
6	RV TB
7	RV TB
9	RV TB
12	RV TB
120	RV TB
140	RV TB

ISA S.r.l.

Via del Lavoro, 5
06083 Bastia Umbra - Perugia - Italy
Tel. +39 075 80171 - Fax +39 075 8000900
www.isaitaly.com

Sistema di Qualità ISO 9001 Cert. CISQ/CSQ 9130.TAIF

Sistema di Qualità ISO 14001 Cert. CIS ECO ISO 9191.ISA3

1.	**FABRICANT**	**4**
2.	**CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE**	**4**
3.	**IDENTIFICATION DE L'APPAREIL**	**5**
4.	**UTILISATION**	**6**
4.1	COMPOSITION	6
5.	**NOTES / AVERTISSEMENTS**	**7**
6.	**SÉCURITÉ**	**9**
6.1	ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ PRÉSENT	9
6.2	PROTECTIONS FIXES	9
6.3	SECTIONNEMENT ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	9
6.4	RISQUES RÉSIDUELS	9
6.5	RISQUES RÉSULTANT DU CONTACT AVEC DES ÉLÉMENTS SOUS TENSION	9
6.6	INCENDIE	10
6.7	ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE	10
6.8	DÉRAPAGE	10
6.9	HEURT	10
6.10	PANNES DE CIRCUIT	10
6.11	PLAQUES D'AVERTISSEMENT (si présentes)	10
6.12	RISQUE D'EXPLOSION	10
6.13	CHUTE D'OBJETS	11
6.14	FROID	11
6.15	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	11
6.16	RÉFRIGÉRANTS (lorsqu'ils sont applicables)	12
7.	**ÉLIMINATION DES MATÉRIAUX USÉS**	**13**
8.	**INSTALLATION**	**14**
8.1	STOCKAGE et DÉBALLAGE	14
8.2	INSTALLATION - POSITIONNEMENT - CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES	14
8.3	RACCORDEMENT ÉLECTRIQUES	14
9.	**ENTRETIEN**	**15**
10.	**PANNES - SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE**	**16**
10.1	LISTE DES ALARMES (si présentes)	17
11.	**DÉTAILS TECHNIQUES**	**18**
11.1	COMPOSABILITÉ BACS À GLACE	19
11.2	INSTALLATION	19
11.3	LIMITES DE CHARGE	20
11.4	ÉCLAIRAGE	20
11.5	MISE EN PLACE	20
11.6	SYSTÉME DE FERMETURE AVEC ABBATTANT	21
12.	**PANNEAU DE CONTRÔLE**	**22**
12.1	INTERFACE UTILISATEUR	23
13.	**NETTOYAGE**	**25**
14.	**EXTINCTION PROLONGÉE DE L'APPAREILLAGE**	**27**

Annexe **1**	**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**	28
Annexe **2**	**SCHÉMA ÉLECTRIQUE - 412124113200**	29
Annexe **3**	**SCHÉMA ÉLECTRIQUE - 412125238200**	30

Les symboles utilisés dans ce manuel servent à attirer l'attention du lecteur et à faire ressortir les aspects particulièrement importants. Le tableau suivant décrit la signification des divers symboles utilisés.

	lire le manuel		Utilisation des vêtements de protection
	DANGER Parties électriques sous tension		Demande d'entretien ou des opérations qui doivent être effectuées par un personnel qualifié ou un centre d'assistance technique
	Attention / Danger		Information importante
	Informations		Opérations qui doivent être effectuées par deux personnes
	Observation visuelle		Notes / Avertissements
	**U**nité **de C**ondensation à **B**ord		**U**nité **de C**ondensation **À D**istance

1. FABRICANT

ISA S.r.l.

Via del Lavoro, 5
06083 - Bastia Umbra - Perugia - Italy
Tél. +39 075 80171
Fax +39 075 8000900

www.isaitaly.com

2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Le vendeur garantit ses appareils pendant une durée de **12**(douze) **mois à compter de la date de livraison**.

La garantie du vendeur est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces pouvant présenter des défauts de fabrication ou de montage suite à communication par écrit du numéro de série et de la date de livraison de l'appareil.

Les défauts énumérés ci-dessous ne rentrent pas dans la garantie :

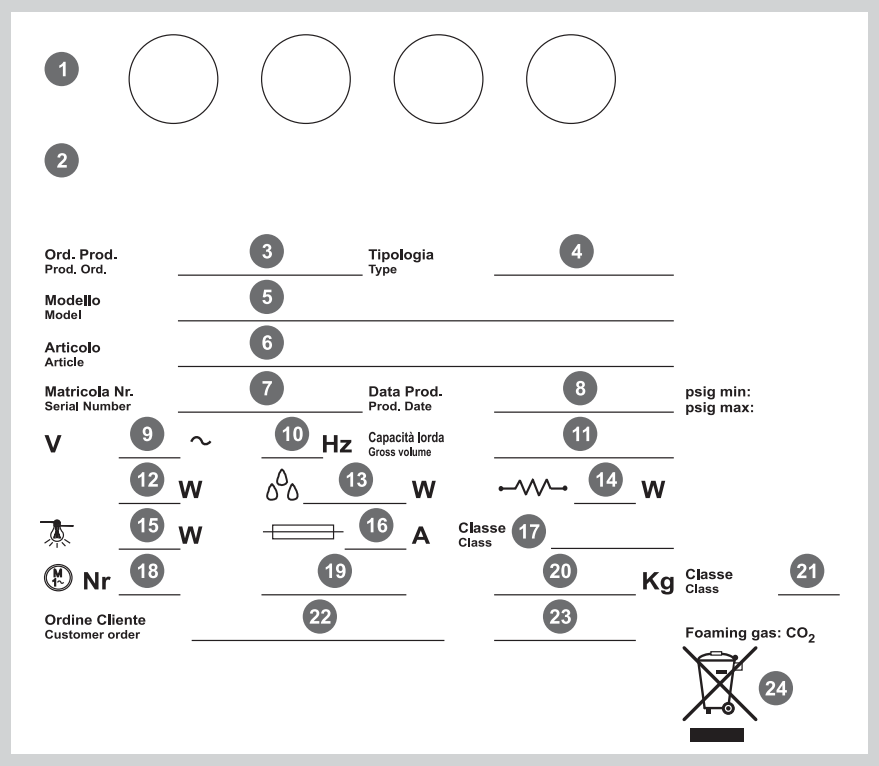
- utilisation incorrecte de l'appareil
- branchement au réseau électrique incorrect
- usure normale des composants (comme par exemple rupture compresseurs, des lampes au néon/led... etc) si non due à défaut de fabrique
- les appels pour l'installation, les instructions techniques, les réglages, le nettoyage du condenseur

La constatation de la part de techniciens qualifiés du vendeur de composants modifiés, de réparations non autorisées, d'utilisation non conforme aux spécifications de l'appareil fera tomber la garantie.
Les expéditions de composants sous garantie seront effectuées uniquement en port dû.
Tout dommage constaté sur l'appareil au moment de sa livraison dû au transport, devra être indiqué sur le document d'accompagnement pour obtenir le remboursement des dommages de la part du transporteur.

Le vendeur ne répond pas en quelques-uns cas de dommages éventuels subi par les produits conservés, dû à l'avarie de l'appareil.

3. IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

- Trouver la plaquette fixée à la machine pour relever les données techniques.
- Vérifier le modèle de la machine et la tension d'alimentation avant d'accomplir une quelconque opération.
- Si vous relevez des discordances, contactez immédiatement le fabricant ou l'entreprise qui a effectué la fourniture.



1	Marques de conformité
2	Identification de la Société Responsable du Produit
3	Ordre de Production
4	Type
5	Dénomination du Modèle
6	Article
7	Numéro de série
8	Date de Production
9 - 10	Tension d'alimentation et Fréquence
11	Volume brut
12	Puissance absorbée à plein régime
13	Puissance absorbée en dégivrage
14	Puissance absorbée résistances
15	Puissance des lampes
16	Valeur fusible
17	Classe climatique
18	Nombre de moteurs
19	Type de réfrigérant
20	Quantité de réfrigérant
21	Classe de sécurité
22 - 23	Commande client
24	Marquage DEEE

4. UTILISATION

Cet appareil est destiné exclusivement destiné à :

EXPOSITION ET VENTE DE GLACE À LA SPATULE

Le fabricant ne répond pas des dommages subis par des personnes, des biens ou par l'appareil suite à l'exposition de produits autres que ceux cités ci-dessus.

Ne jamais utiliser d'appareils électriques à l'intérieur de cet appareil. Ne pas utiliser de dispositifs mécaniques ou autres pour accélérer le processus de dégivrage différents de ceux recommandés par le fabricant. Dégager les bouches d'aération du boîtier de l'appareil ou de la structure d'encastrement.

L'APPAREIL EST RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL.

Utilisations non autorisées
- Conservation de produits.
- Exposition et/ou conservation de produits non alimentaires (chimiques, pharmaceutiques, etc.)

4.1 COMPOSITION

L'appareil se compose d'un meuble unique, sur lequel sont montés tous les dispositifs fonctionnels nécessaires pour la rendre efficace et professionnelle appropriée à l'usage prévu.

L'appareil est constitué de :

- Système de réfrigération Ventilée (RV)
- Unité de condensation à bord (UCB)
- installation électrique
- Tableau de commande électronique
- Structure monolithique calorifugée en polyuréthane écologique
- Système de fermeture avec abbattant
- Roues pivotantes (4) avec frein de blocage (2)
- Éclairage interne à tub fluorescent



5. NOTES / AVERTISSEMENTS

Le contenu de ce manuel est de nature technique et appartient à la société **ISA S.r.l.** Toute reproduction, divulgation ou modification totale ou partielle de son contenu sans autorisation écrite, est donc rigoureusement interdite.
La société propriétaire protège ses droits conformément à la loi.

Ce manuel ainsi que le certificat de conformité sont partie intégrante de l'appareil et doivent toujours l'accompagner en cas de déplacement ou de revente. Il appartient à l'utilisateur de conserver cette documentation en bon état de façon à ce qu'elle puisse être consultée pendant toute la durée de vie de l'appareil lui-même. Conserver ce manuel avec soin et veiller à ce qu'il soit toujours placé à proximité de l'appareil. En cas de perte ou de destruction, il est possible de demander une copie à **ISA S.r.l.** en précisant exactement le modèle, le numéro de série et l'année de fabrication de l'appareil. Ce manuel fait état de la technique au moment de la fourniture, notre société se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification qu'elle jugera utile sans être pour autant obligée de mettre à jour ses manuels et installations concernant des lots de production précédents.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou par des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Les enfants doivent être surveillés afin d'éviter qu'ils ne jouent avec l'appareil. Consulter toujours ce manuel avant d'effectuer toute opération. Avant d'effectuer tout type d'intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil. Toute intervention sur des parties électriques, électroniques ou sur des composants du système frigorifique doit être exécutée par un personnel spécialisé, conformément aux normes en vigueur.

Notre société décline toute responsabilité en cas de dommages subis à des personnes, des animaux ou des biens ou au produit conservé en cas de :

- Utilisation inappropriée de l'appareil ou d'utilisation par un personnel non formé ou non autorisé.
- Non-respect des normes et réglementations en vigueur
- Mauvaise installation et/ou de défauts d'alimentation
- Non-respect du présent manuel
- Non-respect du programme d'entretien
- Modifications non autorisées
- Installation sur le l'appareil de pièces détachées non originales
- Installation et d'utilisation de l'appareil dans des buts autres que ceux pour lesquels il a été conçu et vendu
- Intervention non autorisée ou d'endommagement du câble d'alimentation

La responsabilité du respect des consignes de sécurité citées plus avant incombe au personnel technique responsable des activités prévues sur l'appareil qui doit s'assurer que le personnel autorisé :

- est qualifié pour exercer l'activité en question
- connaît et respecte scrupuleusement les prescriptions contenues dans ce document
- connaît et applique les consignes de sécurité à caractère général applicables à l'appareil.

L'acheteur s'engage à informer le personnel utilisateur sur les risques, les dispositifs de sécurité et les règles générales ayant trait à la prévention des accidents du travail prévues par la législation du pays où l'appareil est installé.
Les utilisateurs/opérateurs doivent savoir où se trouvent toutes les commandes et comment elles fonctionnent ainsi que les caractéristiques de l'appareil.
Il faut qu'ils aient lu tout le présent manuel.
Les interventions de maintenance doivent être effectuées par des techniciens qualifiés qui devront au préalable prendre les précautions qui s'imposent.

Danger
Toute intervention ou remplacement non autorisé d'une ou plusieurs pièces de l'appareil, l'adoption d'accessoires qui pourraient modifier son utilisation et l'utilisation de pièces détachées autres que celles conseillées, peuvent constituer un risque d'accident.

Danger
Toute intervention effectuée sur l'appareil demande **absolument** le débranchement de la prise de courant. Seul un personnel qualifié est autorisé à retirer les protections (grille câblée, carter) ; éviter strictement de faire fonctionner l'appareil sans les protections ci-dessus.

FORMATION DU PERSONNEL

L'acheteur doit assurer une formation adéquate du personnel impliqué dans le fonctionnement et l'entretien de l'équipement
Le fabricant est prêt à fournir conseils, éclaircissements et tout ce qui est nécessaire à une utilisation correcte de l'équipement par le personnel impliqué dans le fonctionnement et l'entretien de l'équipement.
Pour garantir la sûreté de l'opérateur les dispositifs de l'appareil doivent être tenus en efficacité constante. L'objectif du présent manuel a donc pour but d'expliquer l'utilisation et l'entretien de l'appareil. L'utilisateur se doit de le respecter scrupuleusement.

Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner des lésions au personnel et endommager les composants et l'unité de contrôle de l'appareil. L'utilisateur peut, toujours, contacter le détaillant pour demander renseignements additionnels à ces contenu dans le manuel, ainsi que signaler propositions d'amélioration.

Avant la livraison au client est essentiel que le **personnel technique spécialisé** vérifie le fonctionnement correct de l'appareil afin d'assurer une performance maximale.

INTRODUCTION

ISA S.r.l. utilise des matériaux de toute première qualité et leur arrivée à l'usine, leur stockage et leur utilisation en fabrication sont constamment contrôlés pour s'assurer de l'absence de dommages, de détériorations et de dysfonctionnements. Tous les éléments constitutifs ont été conçus et réalisés de manière à assurer un haut niveau de sécurité et de fiabilité. Tous nos appareils sont soumis à des essais approfondis en usine avant leur livraison. Il importe toutefois de rappeler que la longévité et le bon fonctionnement du produit acheté dépendent d'une utilisation correcte et d'un entretien approprié. Le présent manuel fournit toutes les indications nécessaires pour conserver inaltérées les caractéristiques esthétiques et fonctionnelles de l'appareil.

Remarque
Pour ne pas compromettre la fonctionnalité et la sécurité de l'appareil, les processus d'installation et de maintenance plus complexes ne sont pas traités dans ce manuel et sont exécutés par des techniciens spécialisés de notre société.

Le Manuel d'Usage et Entretien fournit renseignements utiles à la compréhension des modalités de fonctionnement et l'utilisation correcte de l'appareil , en particulier : la description technique des différents groupes fonctionnels, dotations, systèmes de sûreté, fonctionnement, usage de l'instrumentation, interprétation des communications diagnostiques éventuelles, principales procédures et renseignements sur les interventions d'entretien de routine. Une bonne utilisation de l'appareil suppose un environnement de travail conforme aux normes et réglementations en vigueur en matière de sécurité et d'hygiène.

Prescriptions, indications, règles et caractéristiques de sûreté décrites dans les différents chapitres du manuel sont destinées de définir un ensemble de comportements et obligations à observer dans l'exécution des différentes activités, pour permettre que les opérations sont effectuées en conditions de sûreté sans apporter possibles dommages au personnel aux équipements et à l'environnement. Les consignes de sécurité indiquées s'adressent à tout le personnel autorisé, formé et préposé à l'exécution des tâches de :

- Transport
- Installation
- Fonctionnement
- Gestion
- Entretien
- Nettoyage
- Mise hors service
- Élimination

Attention
La lecture, même exhaustive, du manuel ne peut en aucun cas remplacer une adéquate expérience de utilisateur, le manuel représente seulement un mémorandum utile sur les caractéristiques techniques et les principales opérations à accomplir.

Avertissement

Les installateurs et utilisateurs de l'appareil sont obligés de lire et comprendre toutes les instructions contenues ici avant toute opération avec l'appareil.

6. SÉCURITÉ

L'Appareil est équipé des dispositifs de sécurité. L'acheteur s'engage à informer le personnel utilisateur sur les risques, les dispositifs de sécurité et les règles générales ayant trait à la prévention des accidents du travail prévues par la législation du pays où l'appareil est installé. Les utilisateurs/opérateurs doivent savoir où se trouvent toutes les commandes et comment elles fonctionnent ainsi que les caractéristiques de l'appareil. Ils doivent en outre avoir lu le manuel intégralement.

6.1 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ PRÉSENTS

Appareils qui pendant le fonctionnement empêche l'apparition de situations dangereuses (par exemple fusibles, modulateurs de pression, protection, disjoncteurs, etc.)

6.2 PROTECTIONS FIXES

Les protections de type fixe comprennent les panneaux fixes entourant l'appareil qui servent à empêcher tout accès à ses parties internes.

Danger
Il est absolument interdit de remettre l'appareil en marche suite à des opérations d'entretien, sans avoir auparavant remis correctement les panneaux en place.

Observation Visuelle
Vérifier périodiquement le bon état des protections fixes et leur fixation à la structure en contrôlant tout particulièrement les panneaux de protection.

6.3 SECTIONNEMENT ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Avant d'effectuer tout type d'intervention d'entretien sur l'appareil ou sur un composant, il faut sectionner les énergies qui l'alimentent.

Danger
En cas d'interventions de maintenance au cours desquelles l'utilisateur ne serait pas en mesure d'empêcher la fermeture accidentelle du circuit, il faut débrancher totalement l'appareil du secteur.

6.4 RISQUES RÉSIDUELS

Au niveau de la conception, on a tenu compte de toutes les zones ou pièces à risque et toutes les précautions nécessaires ont par conséquent été prises pour éviter que les personnes ne courent des risques et l'appareil ne soit endommagé.

Attention
Vérifier périodiquement le fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.
Ne pas retirer les protections de type fixe.
Ne pas introduire d'objets ou d'outils étrangers dans la zone de travail.

Bien que l'appareil soit équipé des systèmes de sécurité prédisposés, il reste néanmoins des risques non éliminables mais pouvant être diminués grâce à des interventions de la part de l'utilisateur final et à des modes opérationnels corrects.

Résumé des risques qui persistent dans l'appareil lors des phases de :
- Fonctionnement normal
- Réglage et mise au point
- Entretien
- Nettoyage

6.5 RISQUE DE CONTACT AVEC DES PARTIES SOUS TENSION

Risque de rupture ou d'endommagement, avec abaissement possible du niveau de sécurité, des composants électriques de l'appareil suite à un court-circuit.
Avant de brancher l'alimentation électrique s'assurer qu'il n'y a pas d'opérations d'entretien en cours.

Attention
Avant de procéder à la mise sous tension, s'assurer que le courant continu au point d'installation n'est pas supérieur à celui qui est indiqué sur les interrupteurs de protection présents sur le tableau électrique, autrement il faut que l'utilisateur prévoit des dispositifs limiteurs appropriés.
Il est sévèrement interdit d'effectuer tout type de modification électrique pour ne pas créer de dangers supplémentaires et de risques conséquents non prévus.

6.6 INCENDIE

Danger
En cas d'incendie, couper immédiatement l'interrupteur général de la ligne d'alimentation principale.

6.7 ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE

L'appareil ne peut être installé en milieux à risque d'explosion classés selon la directive 1999/92/CE tels que :

Zone 0
Milieu où est constamment, pendant de longues périodes ou fréquemment présente une atmosphère explosive qui consiste en un mélange d'air et de substances inflammables sous forme de gaz, de vapeur ou de brouillard.

Zone 1
Milieu où la formation d'une atmosphère explosive, qui consiste en un mélange d'air et de substances inflammables sous forme de gaz, de vapeurs ou de brouillard peut se produire occasionnellement durant les activités normales.

Zone 20
Milieu où une atmosphère explosive sous forme de nuages de poussière combustible dans l'air est constamment, pendant de longues périodes ou fréquemment présente .

Zone 21
Milieu où la formation d'une atmosphère explosive sous forme de nuages de poussière combustible dans l'air peut se produire occasionnellement durant les activités normales.

6.8 RISQUE DE GLISSEMENT



Des fuites de liquide dans les zones à proximité de l'appareil risquent de faire glisser et tomber le personnel.
S'assurer qu'il n'y a pas de fuites et garder ces zones toujours propres.

6.9 RISQUE DE TRÉBUCHEMENT



L'entreposage désordonné de matériel peut causer un risque de trébuchement et d'obstacle partiel ou total des issues de secours en cas de besoin.
Garantir des lieux de travail, de passage et des issues de secours dégagés de tout obstacle et conformes aux consignes et réglementations en vigueur.

6.10 PANNES DE CIRCUIT

A cause de pannes éventuelles, les circuits de sécurité peuvent perdre de leur efficacité avec abaissement correspondant du niveau de sécurité.
Procéder à des contrôles périodiques de l'état de fonctionnement des dispositifs de sécurité présents.

6.11 PLAQUES D'AVERTISSEMENT (si présentes)

L'appareil est équipé de plaques d'avertissement de danger, mise en garde et obligation, définies conformément à la réglementation régissant les symboles graphiques à utiliser sur les installations.
Les plaques en question sont apposées bien en vue.

Attention
Il est absolument interdit d'enlever les plaques d'avertissement présentes sur l'appareil.
L'utilisateur doit remplacer les plaques d'avertissement qui suite à l'usure, deviennent illisibles.

6.12 RISQUE D'EXPLOSION

Ne pas conserver à l'intérieur de l'appareil des produits contenant des gaz propulseurs combustibles ou des substances explosives.

6.13 CHUTE D'OBJETS

La mise en place des appareils d'exposition (le cas échéant) de l'unité (tels qu'étagères, tiges et crochets etc) ainsi que le chargement des produits sur ceux-ci peuvent être source de danger potentiel si effectué de manière incorrecte.
S'en tenir aux instructions de mise en place décrites dans le présent manuel ; avant de charger les produits, vérifier la correction de la mise en place des étagères, crochets... etc. Respecter les limites de chargement maximum. Éviter de placer des produits sur les plans inclinés sans les blocages spécialement prévus.

6.14 FROID

Au cours des diverses opérations à effectuer sur l'appareil, telles que le nettoyage ou le chargement de marchandise, il est nécessaire de manipuler des produits et/ou des éléments du présentoir à basse température, avec le risque de malaises résultant du contact avec le « froid » et/ou de dérapage accidentel.
S'en tenir aux instructions de sécurité locales ; en particulier, utiliser toujours des DPI adaptés (gants en particulier).

6.15 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'exposition de produits confectionnés ne prévoit pas le conact direct entre produits alimentaires et surfaces d'exposition toutefois, en cas de rupture accidentelle de la confection d'un produit pendant une période suffisamment longue, une contamination du produit même pourrait se produire ; dans ce cas, s'en tenir scrupuleusement aux dispositions d'utilisation de l'appareil (retirer la confection abîmée de la vitrine et nettoyer avec des produits spécifiques).

6.16 RÉFRIGÉRANTS (lorsqu'ils sont applicables)

R 290



Le réfrigérant **R290** est un gaz compatible avec l'environnement, mais **très inflammable**.
Faire très attention durant le transport, l'installation de l'appareil et la mise à la casse à ne pas endommager les tuyaux du circuit réfrigérant.

EN CAS DE DOMMAGES :
Garder l'appareil loin des flammes et des sources d'allumage. Aérer suffisamment la pièce pendant quelques minutes. Éteindre l'appareil, extraire la fiche d'alimentation. Informer le service d'assistance. Plus la quantité de réfrigérant contenue dans l'appareil est importante, plus la pièce où se trouve l'appareil doit être grande. Dans les pièces trop petites, un mélange inflammable d'air et de gaz peut se former en cas de fuite. **Le volume de la pièce où se trouve l'appareil doit être d'au moins 19 m³ pour chaque système de réfrigération présent**.



ATTENTION
L'entretien doit être effectué par du personnel qualifié, formé et qualifié pour travailler sur les fluides frigorigènes inflammables .

R600a



Le réfrigérant **R600a** est un gaz compatible avec l'environnement, mais **très inflammable**.
Faire très attention durant le transport, l'installation de l'appareil et la mise à la casse à ne pas endommager les tuyaux du circuit réfrigérant.

EN CAS DE DOMMAGES :
Garder l'appareil loin des flammes et des sources d'allumage. Aérer suffisamment la pièce pendant quelques minutes. Éteindre l'appareil, extraire la fiche d'alimentation. Informer le service d'assistance. Plus la quantité de réfrigérant contenue dans l'appareil est importante, plus la pièce où se trouve l'appareil doit être grande. Dans les pièces trop petites, un mélange inflammable d'air et de gaz peut se former en cas de fuite. **Le volume de la pièce où se trouve l'appareil doit être d'au moins 17 m³ pour chaque système de réfrigération présent**.



ATTENTION
L'entretien doit être effectué par du personnel qualifié, formé et qualifié pour travailler sur les fluides frigorigènes inflammables.

R744

Le réfrigérant **R744** est un gaz compatible avec l'environnement.
Faire très attention durant le transport, l'installation de l'appareil et la mise à la casse à ne pas endommager les tuyaux du circuit réfrigérant.

EN CAS DE DOMMAGES :
Garder l'appareil loin des flammes et des sources d'allumage. Aérer suffisamment la pièce pendant quelques minutes. Éteindre l'appareil, extraire la fiche d'alimentation. Informer le service d'assistance.





ATTENTION
Le système réfrigérant est sous **Haute Pression**.
Ne pas altérer le système, mais contacter un technicien spécialisé et qualifié avant le démontage.
La maintenance doit être effectuée exclusivement par un personnel qualifié.



7. ÉLIMINATION DES MATÉRIAUX USÉS

L'appareil, lors de son fonctionnement normal, ne provoque aucune pollution environnementale. En fin de vie ou en cas de mise hors service définitive de l'appareil, il est recommandé de procéder comme suit :

ÉLIMINATION (Utilisateur)



Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En s'assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives potentielles qui pourraient dériver d'une élimination inadéquate. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, contacter la municipalité, la déchetterie locale ou le magasin où le produit a été acheté.

PROCÉDURES POUR L'ÉLIMINATION ET LE RECYCLAGE EN FIN DE VIE DE L'APPAREIL (Organismes autorisés)

- Éteindre l'appareil et débrancher la fiche d'alimentation.
- Retirer les lampes (si installées) et procéder à leur collecte séparée.
- Retirer les centrales ainsi que les cartes électroniques et procéder à leur collecte séparée.
- Démonter toutes les pièces indépendantes (grilles, capot, profils, etc.) et les séparer par matériaux présentant une certaine homogénéité pour pouvoir accéder aux échangeurs de chaleur, aux tuyaux, aux câbles etc. en veillant à ne pas endommager le circuit frigorifique.
- Démonter toutes les pièces mobiles (portes, coulissants, vitres, etc.) et les séparer par matériaux présentant des caractéristiques homogènes.
- Vérifier le type de réfrigérant sur la plaque signalétique apposée à l'intérieur du comptoir ; retirer le réfrigérant l'éliminer en contactant les services autorisés.
- Débrancher l'évaporateur, le condenseur, le compresseur, les tuyaux et les ventilateurs. Ces derniers étant composés de cuivre, aluminium, acier et plastique doivent faire l'objet d'une collecte séparée.
- Une fois tous les carénages retirés et avec eux les différents composants de la coque, séparer les différentes typologies de matériaux qui les composent(plastique, tôles, polyuréthane, cuivre, etc) et les collecter pour caractéristiques homogènes.



Tous les matériaux recyclables et les déchets doivent être traités et recyclés de façon professionnelle et conformément aux directives en vigueur dans le pays concerné.
L'entreprise chargée du recyclage doit être enregistrée et certifiée comme service de traitement de déchets conformément aux directives en vigueur dans le pays concerné.



Attention

Une élimination abusive du produit de la part de l'utilisateur entraîne l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.
Nous vous rappelons de respecter les lois en vigueur en matière de collecte et d'élimination du liquide réfrigérant et des huile minérales.



Important

Si l'appareil ne porte pas le symbole de la poubelle barrée, c'est que l'élimination du produit n'est pas à la charge du fabricant. Dans ce cas, les normes en vigueur en matière de collecte des déchets demeurent applicables.



Information supplémentaire

D'autres informations sur les modes de collecte et de traitement du liquide réfrigérant et des huiles minérales sont fournies dans la fiche de sécurité de ces derniers.

Aux fins de l'élimination des produits moussants, nous rappelons que les mousses polyuréthanes employées sont dépourvues de CFC et de HCFC.

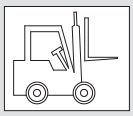
8. INSTALLATION

Le manuel présent fournit les informations nécessaires à un déballage correct, les procédures de mise en place et de raccordement au secteur.

8.1 STOCKAGE et DÉBALLAGE

L'appareil, avec ou sans emballage, doit être entreposé avec soin dans des entrepôts ou des locaux à l'abri des intempéries, des agents atmosphériques et de l'exposition directe aux rayons du soleil, à une température comprise entre **0** et **+40** °C.

Le déplacement de l'appareil doit être effectué exclusivement par un chariot élévateur de puissance adaptée au poids de celui-ci et manœuvré par du personnel qualifié : au cours de telle opération l'appareil doit être impérativement placé sur la palette prévue à cet effet fournie.



Libérer l'appareillage de l'emballe en enlevant les vignes qui la bloquent à la palette.
Tout le matériel d'emballage est recyclable et doit faire l'objet d'une collecte sélective conformément aux dispositions législatives locales. Veiller à déchirer les sachets en plastique pour éviter qu'ils ne soient dangereux pour les enfants (risque d'étouffement) qui pourraient jouer avec.

8.2 INSTALLATION - POSITIONNEMENT - CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

Attention
Un milieu sec et pouvant être aéré est parfait pour l'installation. Il est nécessaire que le compresseur / condenseur peut échanger librement l'air, donc les zones d'aération ne doivent pas être obstruées par des boîtes ou autres récipients.
Positionner l'appareil loin des sources de chaleur (radiateurs, poêles de toutes sortes, etc.) et loin de l'influence des mouvements continus d'air (par exemple causés par des ventilateurs, bouches de climatisation, etc.). Si l'installation près d'une source de chaleur est inévitable, utiliser un panneau isolant spécifique.
Éviter également l'exposition aux rayons directs du soleil ; tout cela entraîne une élévation de la température à l'intérieur du compartiment réfrigéré avec des conséquences négatives sur le fonctionnement et sur la consommation d'énergie. L'appareil ne peut être ni employé en plein air, ni exposé à la pluie.

8.3 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Attention
Contrôler que la tension de réseau corresponde à celle reportée sur la plaque d'identification de l'appareil et que la puissance requise soit adéquate.
Vérifier au point de prise que la tension d'alimentation corresponde à la tension nominale (±±10%) à la mise en marche du compresseur.
La fiche doit être branchée directement à la prise d'alimentation ; il est interdit de la brancher à la prise d'alimentation à l'aide de dérivations ou d'adaptateurs.
La prise d'alimentation du dispositif doit être équipée d'un dispositif de déconnexion du réseau d'alimentation (dimensionné à la charge et conforme aux normes en vigueur) qui puisse garantir la déconnexion complète dans les conditions de surtensions III (3) et qui puisse par conséquent assurer la protection des circuits contre les pannes de la prise de terre, les surcharges et les courts-circuits.
Ne pas placer le câble d'alimentation dans des endroits de passage.

Attention
Ne pas oublier que la mise à la terre est indispensable et obligatoire vis à vis de la loi.

9. ENTRETIEN

Le **Responsable de l'appareil** a le devoir de contrôler et de respecter les échéances de la maintenance indiquées dans le tableau en appelant le service d'**Assistance technique** agréé.

OPÉRATION	FRÉQUENCE				ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE	PERSONNEL AUTORISÉ
	En fonction de l'utilisation et des exigences	Mensuelle	Semestrielle	Annuelle			
NETTOYAGE DES SURFACES EXTERNES	X				X		UTILISATEUR
ENTRETIEN DES PARTIES INTERNES ACCESSIBLES (sans outils)	X				X		
CONTRÔLE CÂBLE D'ALIMENTATION : FICHES ET/OU PRISES ÉLECTRIQUES			X		X		
CONTRÔLE INTÉGRITÉ JOINTS DE TENUE		X			X		
NETTOYAGE FILTRE UNITÉ DE CONDENSATION (s'il est présent)			X		X		
NETTOYAGE BAC DE RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE DÉGIVRAGE	X				X		ASSISTANCE TECHNIQUE
NETTOYAGE DU CONDENSATEUR	X			X	X		
CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE COMPRESSEUR (s'il est présent)					X		
VIDANGE DRAINAGE RÉSERVOIR À AIR (s'il est présent)			X		X		
CONTRÔLE DES CONNEXIONS PNEUMATIQUES (s'il est présent)			X		X		
CONTRÔLE DE L'INTÉGRITÉ TUYAUTERIE			X		X		
INSPECTION DES CÂBLES ET CONNEXION INTERNE DE PUISSANCE			X		X		
NETTOYAGE DES ÉPONGES DE SÉCHAGE CONDENSATION (le cas échéant)			X		X		
REMPLACEMENT DES LAMPES /LED (le cas échéant)						X	
REMPLACEMENT DU PANNEAU DE CONTRÔLE (centrale électronique - thermostat - etc.)						X	
REMPLACEMENT DU CÂBLE D'ALIMENTATION, DES FICHES ET/OU DES PRISES ÉLECTRIQUES						X	

Attention

Après chaque maintenance, les tests électriques de sécurité conformément à la norme CEI EN 50106 doivent être **impérativement** effectués.

10. PANNES - SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

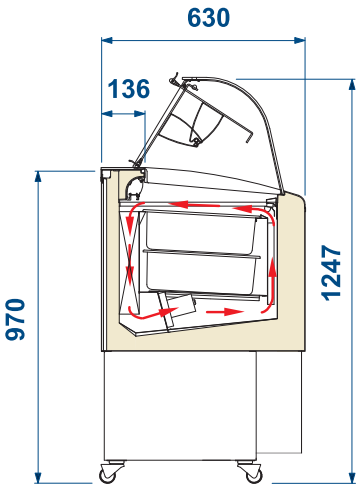
En cas d'absence de fonctionnement ou de fonctionnement douteux et **avant de contacter** le service **d'assistance technique,** procéder aux contrôles suivants :

L'appareil ne fonctionne pas		
CAUSE	**SOLUTION**	**PERSONNEL AUTORISÉ**
Fusible de protection grillé	Trouver d'abord ce qui a causé l'intervention de l'interrupteur et, ensuite seulement, installer le nouveau fusible.	**UTILISATEUR**
Interrupteur général ouvert	Fermer l'interrupteur général	
Fiche non insérée.	Insérer la fiche.	
Black-out électrique	Si la panne de courant se prolonge trop longtemps, déplacer le produit dans un congélateur approprié.	
LA TEMPÉRATURE INTERNE N'EST PAS SUFFISAMMENT BASSE		
CAUSE	**SOLUTION**	**PERSONNEL AUTORISÉ**
Évaporateur / s complètement bouché / s par la glace	Procéder à un dégivrage supplémentaire	**UTILISATEUR**
Réglage de la température incorrect	Réglez la température appropriée.	
Appareil exposé aux courants d'air ou exposé aux rayons directs ou réfléchis du soleil	Eviter tout courant d'air et surtout l'exposition aux rayons directs ou réfléchis du soleil.	
Débit d'air de refroidissement insuffisant au condensateur	Retirer tout ce qui peut entraver une bonne circulation de l'air à travers le condenseur (feuilles de papier, cartons, grilles à fentes insuffisantes, etc.).	
Ventilateurs internes en panne ou pales endommagées		**ASSISTANCE TECHNIQUE**
Ventilation intérieure élevée		
Thermostat / Standard électronique inefficace	Remplacer le Thermostat / la Centrale électronique Si la centrale électronique est employée sur des appareils avec réfrigérant R290, elle ne doit être remplacée que par une pièce originale fournie par le constructeur. Remplacer les sondes de température uniquement si vous savez quelle sonde est inopérante.	
Condensateur bouché par de la poussière ou des saletés imprécisées	Procéder à un nettoyage minutieux du condenseur. Le condensateur, dans certaines conditions d'exercice (par exemple présence de poussières, d'humidité excessive... etc), peut présenter des prestations réduites et nécessiter un nettoyage minutieux.	
Charge insuffisante de réfrigérant dans le système frigorifique	Trouver d'abord la cause de la fuite de réfrigérant et l'éliminer. Rajouter ensuite du réfrigérant après avoir, au besoin, procédé à une vidange du système.	
LE COMPRESSEUR NE FONCTIONNE PAS OU FONCTIONNE PENDANT DE COURTES PÉRIODES		
CAUSE	**SOLUTION**	**PERSONNEL AUTORISÉ**
Absence d'alimentation électrique de l'appareil	Vérifier s'il y a une panne de courant (black-out). Fermer les divers interrupteurs sur la ligne d'alimentation.	**UTILISATEUR**
Tension d'alimentation trop basse	Vérifier que la tension de la ligne aux extrémités du câble d'alimentation corresponde bien à la valeur nominale 220V +/- 10%.	
Température configurée trop élevée	Si la température réglée est supérieure à celle de l'air dans l'espace d'exposition, le compresseur ne se met pas en fonction. Régler la température la plus appropriée si le réglage actuel n'est pas assez bas.	
Intervention du modulateur de pression maximale (le cas échéant)	Vérifier la cause des interventions continues du modulateur de pression maximale: condensateur à air obstrué, ventilateur du condensateur à l'air arrêt, température ambiante trop élevée, rupture du modulateur de pression.	**ASSISTANCE TECHNIQUE**

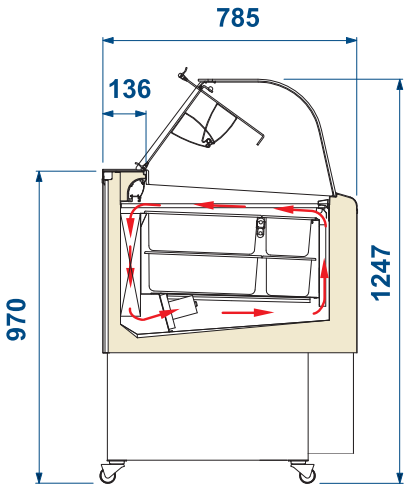
10.1 LISTE DES ALARMES (si présentes)

ALARME	SIGNIFICATION	SORTIES	PERSONNEL AUTORISÉ 
P1 **E0**	Défaut de sonde thermostat. Sortie compresseur d'après paramètres « COn » et « COF ».	• L'alarme se déclenche quelques secondes après la panne de la sonde ; elle s'arrête automatiquement quelques secondes après que la sonde redémarre. • Avant de changer la sonde, nous conseillons de vérifier ses connexions	
P2 **E1**	Défaut de sonde évaporateur. Dégivrage temporisé.	• L'alarme se déclenche quelques secondes après la panne de la sonde ; elle s'arrête automatiquement quelques secondes après que la sonde redémarre. • Avant de changer la sonde, nous conseillons de vérifier ses connexions	
HA **HI**	Alarme haute température	• L'alarme s'arrête automatiquement lorsque la température configurée est atteinte. • Vérifier la programmation.	
LA **LO**	Alarme basse température	• L'alarme s'arrête automatiquement lorsque la température configurée est atteinte. • Vérifier la programmation	
EA **IA** **CB**	Alarme extérieure	• L'alarme extérieure s'arrête dès que l'entrée numérique est désactivée, le redémarrage est automatique. • L'alarme est liée à l'intervention du pressostat et/ou à l'intervention du compresseur thermique s'il y en a un.	
ETc **RTF**	Défaut Real time clock	• Reprogrammer l'horloge. • Si l'alarme ne s'arrête pas, remplacer l'instrument.	
EE	Erreur paramètres machine	• L'instrument est abîmé, il faut le remplacer.	
EF	Erreur paramètres de fonctionnement	• L'instrument est abîmé, il faut le remplacer.	

11. DÉTAILS TECHNIQUES



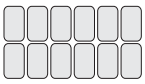
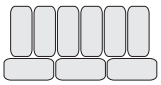
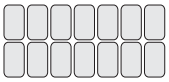
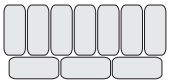
FIJI
4, 6, 7, 9, 12



FIJI
120, 140

			4	6	7	9	12	120	140
			RV TB	RV TB	RV TB	RV TB	RV TB	RV TB	RV TB
Dimensions externes	Longueur	mm	824	1214	1354	1659	2119	1214	1354
	Profondeur	mm	1069					785	
	Hauteur	mm	1247						
Réfrigération			VENTILÉE						
Dégivrage			GAZ CHAUD						
Classe climatique		N°	7						
Conditions environnementales		°C / %RH	35 / 75						
Classe de produit		(°C)	L1 (-16 / -14)						
Classe de sécurité		N° / °C	5 / 43 ± 2°C						
Réfrigérant			R404A						
Alimentation électrique		V / ph / Hz	230 / 1 / 50						
Absorption électrique	À plein régime	W / A	555/2.5	900/4.1	900/4.1	980/4.5	1800/8.2	950/4.3	1000/4.5
Absorption électrique	(en dégivrage)	W / A	1425/6.5	1860/7.5	1860/7.5	1960/8.3	3700/15	2000/8	2050/8.4
Poids (net)		Kg	67	99	110	135	172	110	135

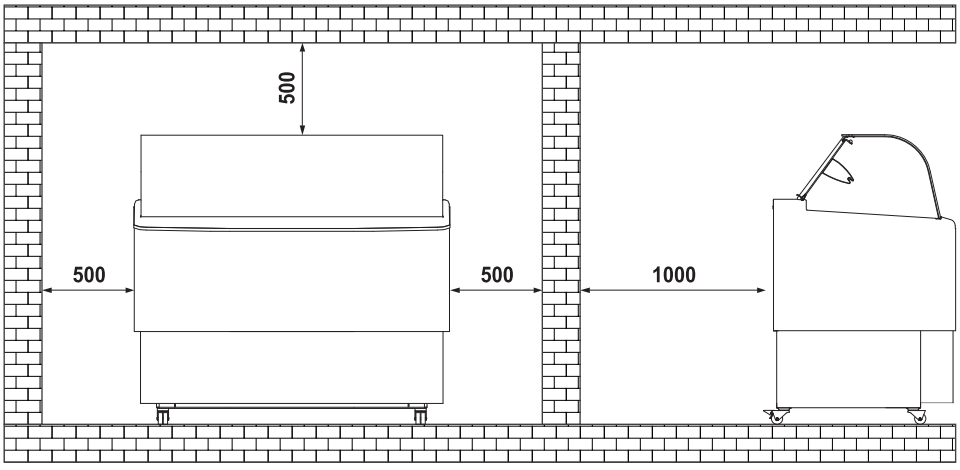
11.1 COMPOSABILITÉ BACS À GLACE

	lt 4.75 (260x157x170H)	lt 5 (360x165x120H)
		
4	 4	 4+4
6	 6	 6+6
7	 7	 7+7
9	 9	 9+9
12	 12	 12+12
120	 12	 9+9
140	 14	 10+10

11.2 INSTALLATION

Attention

Il est fondamental de respecter les distances indiquées (mm) pour une installation correcte de l'appareil.



11.3 LIMITES DE CHARGE

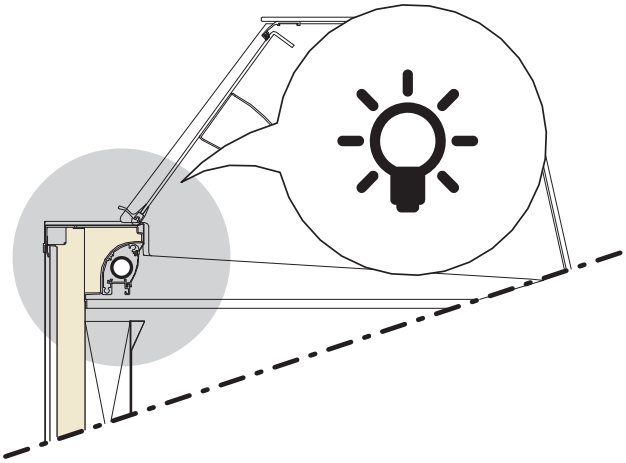
Attention

Il est fondamental **de ne pas dépasser les limites de chargement indiqués** afin de ne pas altérer la circulation correcte de l'air et éviter ainsi une température su produit plus élevée.



Les limites indiquées se réfèrent à un chargement statique et réparti de manière uniforme. Les chargements dynamiques dus à des opérations de chargement violentes sont donc exclus ; elles doivent être absolument évitées pour des raisons de sécurité.

11.4 ÉCLAIRAGE





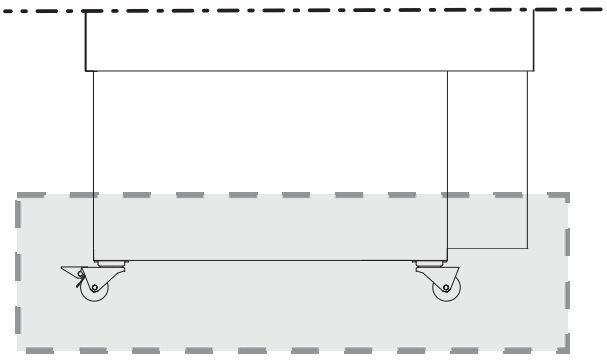
ON / OFF

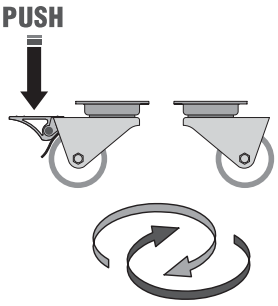
11.5 MISE EN PLACE

Avertissement

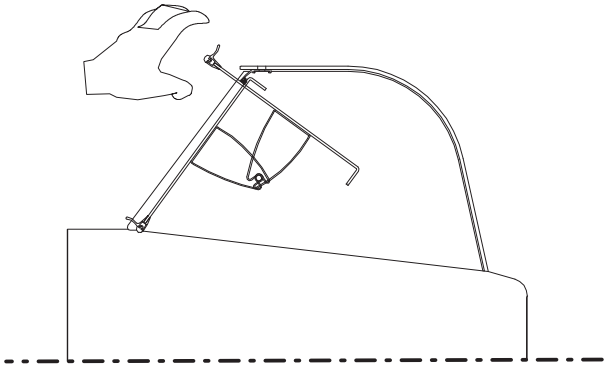
ROUES PIVOTANTES
L'appareil est muni de quatre (4) roues pivotantes (s avec frein) pour faciliter le déplacement et la mise en place.

Après avoir placé l'appareil, **il est absolument nécessaire** de le stabiliser au sol.





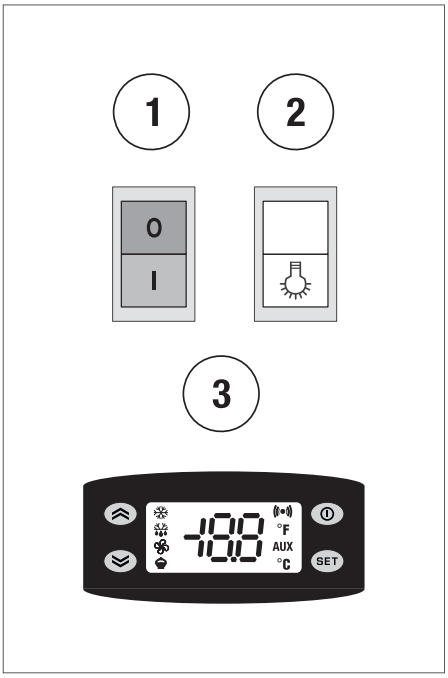
11.6 SYSTÈME DE FERMETURE AVEC ABBATTANT



Attention

Assurer la fermeture correcte ; la fermeture incomplète influe négativement sur les prestations de l'appareil et sur l'accumulation excessive de glace sur es parois internes.

12. PANNEAU DE CONTRÔLE



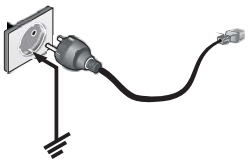
1	INTERRUPTEUR GÉNÉRAL
2	INTERRUPTEUR ÉCLAIRAGE
3	CENTRALE ÉLECTRONIQUE

Attention
La centrale électronique installée est déjà configurée. Les modifications éventuelles de la configuration de la centrale relèvent de la compétence d'un personnel qualifié.

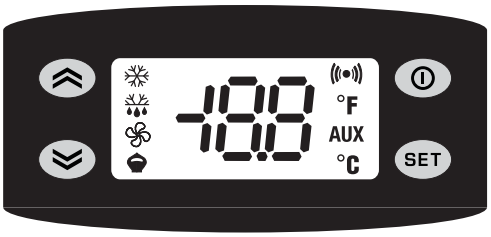
A l'allumage, l'instrument effectue un **LAMP TEST** pendant quelques secondes. L'écran et les leds clignotent en signe du bon état et du bon fonctionnement de ces derniers.

Actionner l'interrupteur général de l'installation électrique.

Brancher la fiche d'alimentation sur la prise fournie par le client. S'assurer que cette dernière soit bien munie de contact de terre et qu'il n'y ait pas de prises multiples branchées.



12.1 INTERFACE UTILISATEUR



TOUCHES	
	UP Fait défiler les éléments du menu Augmente les valeurs Active le dégivrage manuel
	DOWN Fait défiler les éléments du menu Diminue les valeurs
	STAND-BY (ESC) Remonte d'un niveau par rapport au menu courant Confirme la valeur du paramètre Active la fonction Stand-by
SET	**SET (ENTER)** Accède à la température de consigne (Setpoint) Accède au menu de programmation Confirme les commandes

LED	
	COMPRESSEUR OU RELAIS ON pour compresseur allumé Clignotant pour retard, protection ou activation bloquée
	DEGIVRAGE ON pour dégivrage en cours Clignotant pour activation manuelle
	ALARME ON pour alarme activée Clignotante pour alarme interrompue La condition d'alarmes est toujours signalée par le buzzer (le cas échéant) et par la led qui correspond à l'icone alarme. L'indication de l'alarme causée par une sonde en panne (sonde 1) apparaît directement à l'écran de l'instrument avec l'indication E1. L'indication de l'alarme causée par la sonde évaporateur en panne (sonde 2) apparaît directement à l'écran de l'instrument avec l'indication E2.
	VENTILATEURS ON pour ventilateurs en marche

12.1 INTERFACE UTILISATEUR



SÉLECTION SET	
SET	Appuyer et relâcher aussitôt la touche **SET (ENTER)**. La mention "**Set**" apparaît. Pour afficher la température de consigne (Setpoint), appuyer à nouveau sur la touche **SET (ENTER)**. La température de consigne est affichée à l'écran. Pour modifier la température de consigne (Setpoint), appuyer dans les 15 secondes sur les touches **UP** et **DOWN**. Pour confirmer la nouvelle température de consigne (Setpoint) configurée, appuyer à nouveau sur la touche **SET (ENTER)**. Si vous n'intervenez pas sur le clavier pendant plus de 15 secondes (time-out) ou si vous appuyez une fois sur la touche **STAND-BY (ESC)**, la dernière valeur affichée à l'écran est confirmée. et on revient à l'affichage précédent.

ACTIVATION MANUELLE DU CYCLE DE DÉGIVRAGE	
	L'activation manuelle du cycle de dégivrage se produit en appuyant sur la touche **UP** pendant 5 secondes. Si les conditions nécessaires au dégivrage ne sont pas satisfaites (comme par exemple si la température de la sonde évaporateur est supérieure à la température de fin de dégivrage) l'écran clignote trois (3) fois pour signaler que l'opération ne sera pas effectuée.

13. NETTOYAGE

Les matériaux listés ci-dessous doivent être nettoyés en suivant les consignes suivantes :

ACIER INOX	Laver uniquement à l'eau tiède avec des produits non agressifs, bien rincer et essuyer avec un chiffon souple.
ACRYLIQUE OU POLYCARBONATE	N'utilisez que de l'eau tiède et un chiffon doux ou une peau de chamois. Ne pas utiliser de chiffons ou d'éponges abrasives.
VERRE	Utiliser uniquement des produits spécifiques pour le nettoyage des vitres. Il est recommandé de ne pas utiliser l'eau du robinet qui pourrait laisser calcaire sur la surface du verre.

INTERNE

Attention
Ne pas gratter le givre des parois avec des instruments pointus ; ils pourraient détériorer les surfaces.
Ne pas utiliser d'appareils à haute pression (ex : générateurs de pression).

1. Enlever le produit contenu dans le compartiment réfrigéré et le replacer immédiatement dans un conservateur frigo prévu à cet effet afin de garantir sa conservation correcte.

2. Eteindre l'appareil.

3. Retirer tous les accessoires que l'on peut enlever à la main (ex. glissières, grilles, bacs à glace... tec).

4. Attendez au moins 4 à 6 heures pour s'assurer que toute la glace sur l'évaporateur est complètement dissous avant de procéder au nettoyage de l'équipement. Nous conseillons, à ce propos, d'attendre le jour suivant pour être sûr d'un dégivrage complet. Ne pas utiliser de dispositifs mécaniques ou autres pour accélérer le processus de dégivrage différents de ceux recommandés par le fabricant.

5. Enlever le bouchon (si présent) d'évacuation du fond du bac pour faire couler l'eau de dégivrage.

6. Nettoyer les parois et le fond du bac en employant un détergent non agressif, de l'eau tiède et un chiffon ou une éponge non abrasifs. Ne pas utiliser d'accessoires pointus. Rincer soigneusement et essuyer avec un chiffon absorbant.

7. g) Si la vitrine est raccordée à une évacuation au sol, faire couler de l'eau tiède contenant une solution assainissante adéquate. La quantité de solution employée doit pouvoir assurer l'élimination parfaite de tout résidu de produit et un assainissement parfait de tout le parcours d'évacuation.

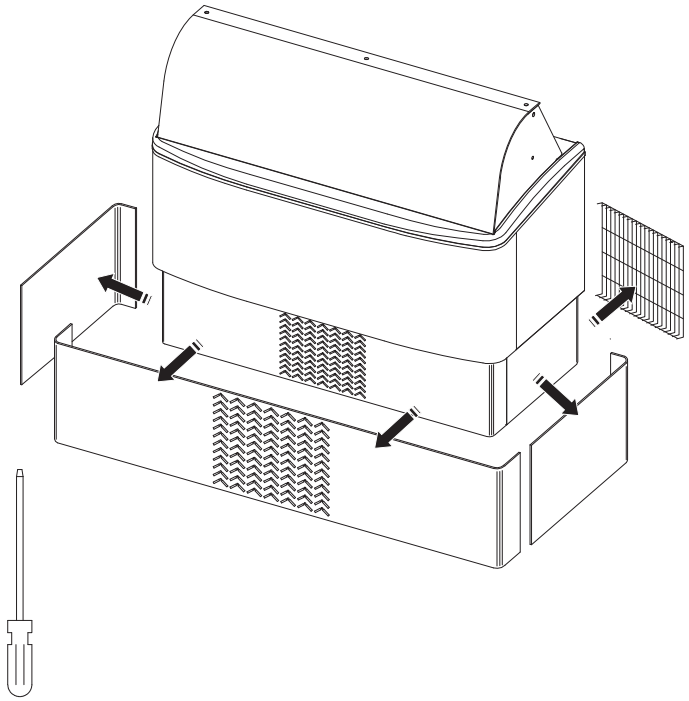
8. Si l'appareil n'est pas relié à un drain de plancher, suivez la procédure décrite dans le paragraphe précédent. L'eau de rinçage est recueillie dans le bac spécial placé à l'intérieur de l'embase de la vitrine. Procéder ensuite au nettoyage et à l'assainissement du bac à eau.

9. Remonter les accessoires précédemment retirés (point 3).

10. Allumer l'appareil et laisser refroidit l'unité au moins deux heures ou du moins jusqu'à atteindre la température désirée avant de réintroduire les produits alimentaires.

13. NETTOYAGE

UNITÉ CONDENSEUR



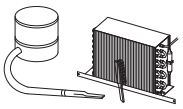
Attention



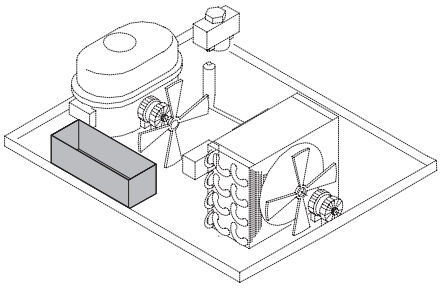
Éteindre l'appareil, attendre quelques heures jusqu'à ce que les appareils de l'unité condenseur aient atteint une température proche de celle de la pièce.

Retirer les vis de fixation des grilles de protection (antérieure et postérieure) et les enlever comme indiqué.

Nettoyer le CONDENSEUR en utilisant une brosse à poils souples ; effectuer l'opération en faisant attention à ne pas plier les lamelles du condenseur.



NETTOYAGE BAC DE RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE DÉGIVRAGE (si présent)



Attention



Nettoyer en fonction de l'usage et de la nécessité et en cas de conditions particulières, telles qu'humidité élevée, basse température locale, présence de poussières... etc, afin d'éviter une évaporation de l'eau incomplète ou incorrecte et / ou la présence d'odeurs désagréables.

Hygiéniser le bac avec des produits spécifiques.

14. EXTINCTION PROLONGÉE DE L'APPAREILLAGE

- Enlever le produit contenu dans le compartiment réfrigéré et le replacer immédiatement dans un conservateur frigo prévu à cet effet afin de garantir sa conservation correcte.
- Ouvrir l'appareil, attendre qu'il atteigne la température ambiante et le nettoyer.
- Laisser les portes/glissières ouvertes sur 2-3 cm afin de garantir la circulation de l'air et éviter la formation de moisissure et de mauvaises odeurs dans l'appareil.
- L'appareil, avec ou sans emballage, doit être entreposé avec soin dans des entrepôts ou des locaux à l'abri des intempéries, des agents atmosphériques et de l'exposition directe aux rayons du soleil, à une température comprise entre **0** et **+40** °C.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous : **ISA S.r.l.**
Via del Lavoro, 5 - 06083 - Bastia Umbra (PG)

déclarons sous notre responsabilité exclusive que le produit :

Produit : **FIJI**
Numéro de série : .....

Auquel se réfère cette déclaration est conforme à :

SÉCURITÉ DE L'APPAREIL

Norme Générale de Sécurité Électrique EN 60335-1/Ed.2002+Modifications A11:2004,A1:2004,A12:2006,A2:2006,A13:2008, A14:2010, A15:2011. Norme Particulière de Sécurité pour les Appareils de Réfrigération Commerciale EN 60335-2-89/Ed.2010. Norme pour la Mesure des Champs électromagnétiques (CEM) des Appareils Électriques EN 62233:2008. Directive 2006/95/Ce du Parlement Européen et du conseil du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension. EN 62471/Ed.2009 Sécurité photobiologique des lampes et systèmes d'éclairage.

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (CEM)

Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils ménagers à moteur ou thermiques, les outillages électriques ainsi que les appareils électriques et analogues EN 55014-1 (valable jusqu'en 2009: Ed.2000+Modifications A1:2001,A2:2002-ou bien : Ed.2006)
Exigences minimales pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues EN 55014-2 (Ed.1997+Modification A1:2001) Partie 3 : Limites-Section 2 : Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils égal à 16 A par phase).
EN61000-3-2 (valable jusqu'en 2009 : Ed.2000+Modification A2:2005-ou bien : Ed. 2006) Partie 3 : Limites-Section3 :Limitation des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux d'alimentation basse tension pour les appareils ayant un courant nominal=16A EN61000-3-3 (Ed.1995+Modifications A1:2001, A2:2005) Partie 4 : Techniques d'essai et de mesure Section 2 : Essais d'immunité aux décharges électrostatiques EN61000-4-2 (Ed.1995) Partie 4 : Techniques d'essai et de mesure Section 4 : Essais d'immunité aux transitoires/trains électriques rapides EN61000-4-4 (Ed.1995)

DIRECTIVE ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION (DESP) 97/23/CE

Cet équipement appartenant à une catégorie non supérieure à I est exclu du champ d'application de la PED (art.1par3.6)

COMPATIBILITÉ ALIMENTAIRE

Règlement (CE) N.1935/2004 du parlement européen et du conseil du 27 octobre 2004 Règlement (CE) N.2023/2006 de la commission du 22 décembre Directive 2008/39/CE de la commission du 6 mars 2008 Directive 2007/19/CE de la commission du 30 mars 2007 Directive 2005/79/CE de la commission du 18 novembre 2005 Directive 2004/19/CE de la commission du 10 mars 2004 Directive 2004/1/CE de la commission du 6 janvier 2004 Règlement (UE) 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011

ROHS ET DEEE

Directive 2011/65/CE du Parlement européen et du Conseil du jeudi 8 juin 2011
Directive 2002/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 Janvier 2003

REACH

RÉGLEMENT (CE) n. 1907/2006 DU Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH), et instituant une Agence européenne des produits chimiques qui modifie la directive 1999/45/CE et en abrogeant le Règlement (CEE) n. 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n. 1488/94 de la Commission 91/155/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE

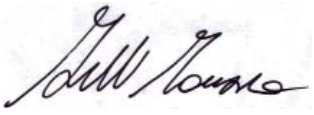
SUBSTANCE QUI RÉDUISENT LA COUCHE D'OZONE

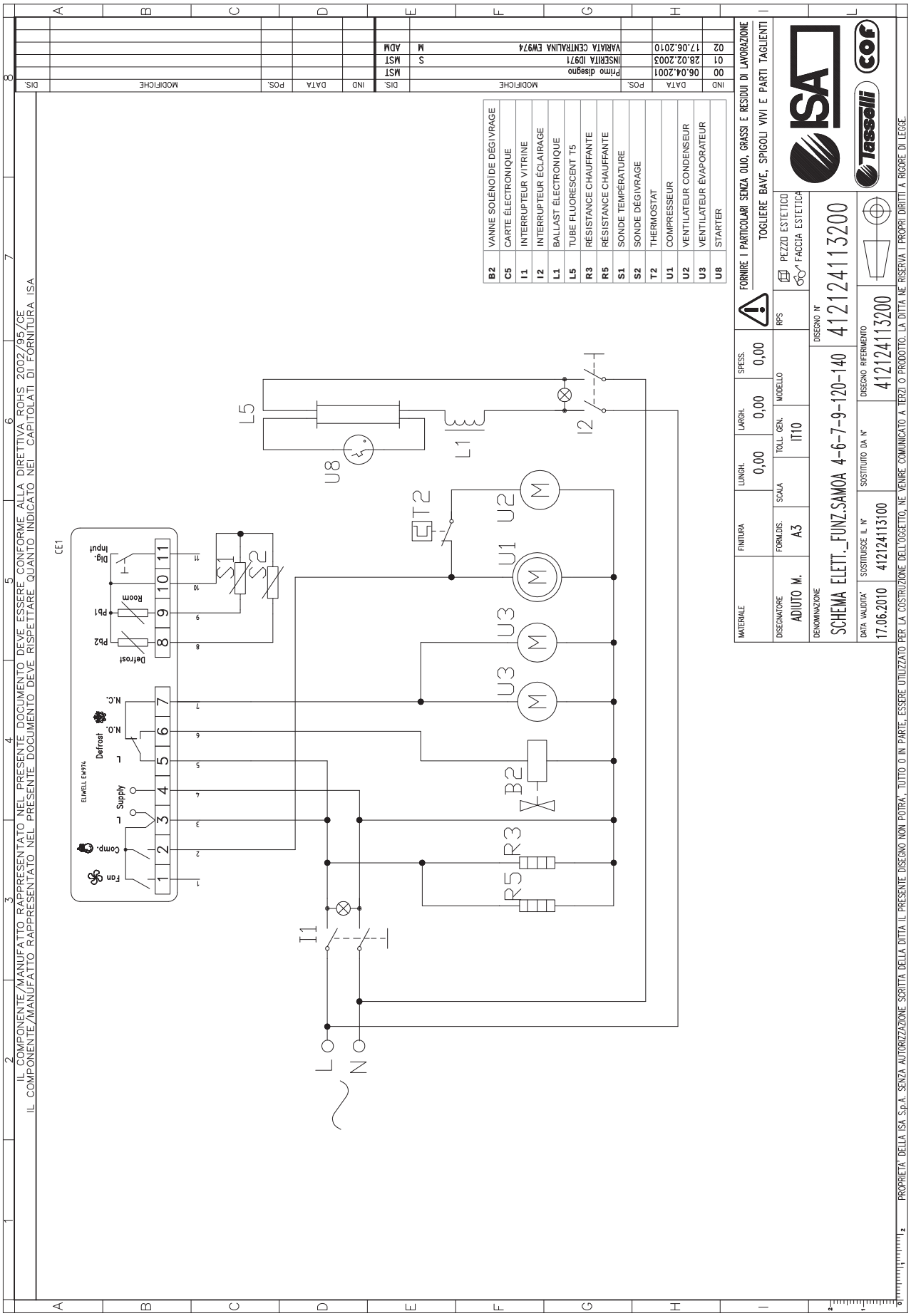
Règlement (CE) N. 1005/2009 du 16 septembre 2009 (G.U.U.E 31/10/2009 L286)
En application des directives : 2006/95/CE, 2004/108/CE, 2006/42/CE, 97/23/CE

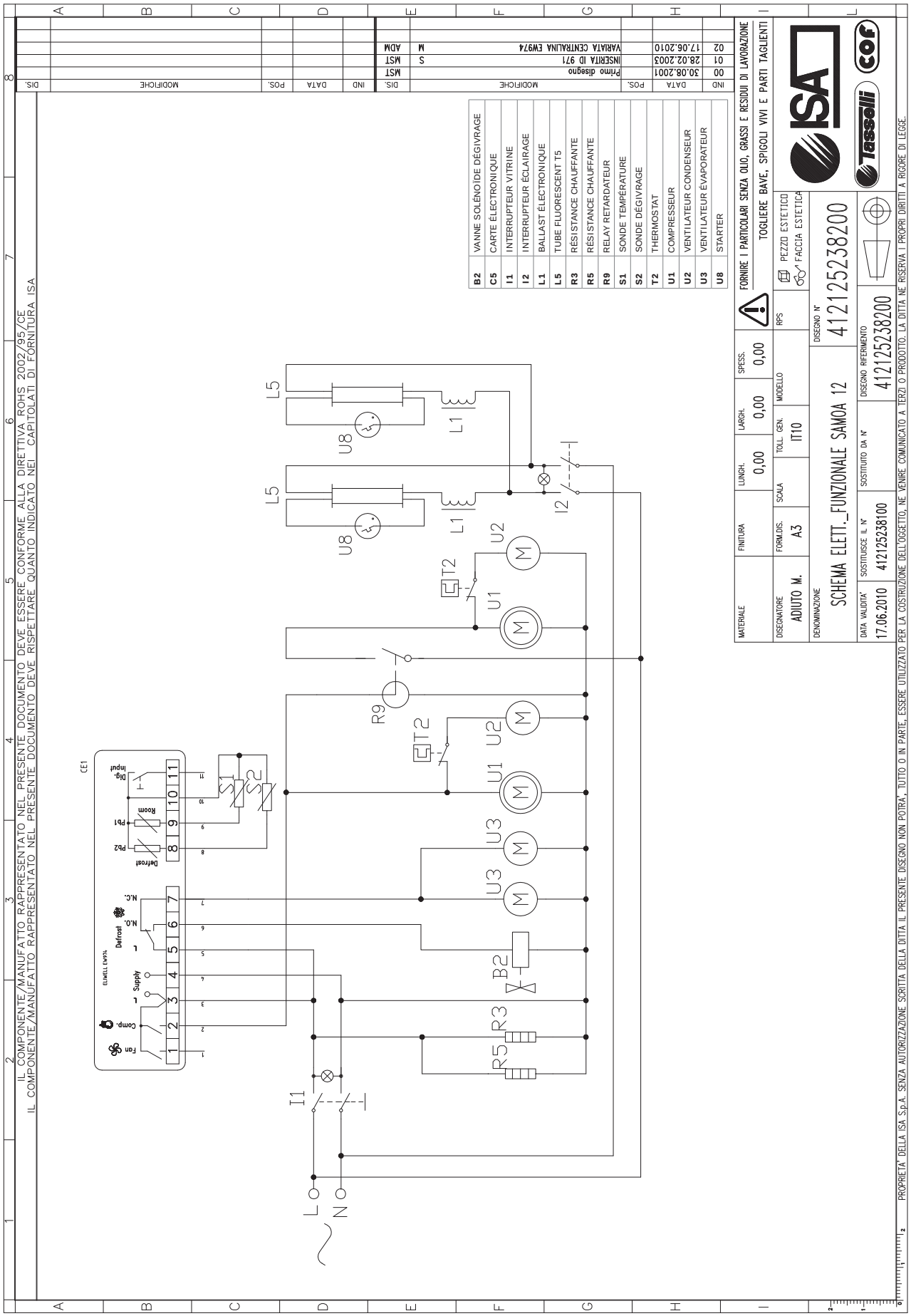
La personne autorisée à constituer le Fascicule technique est M. **Minelli Maurizio** (Directeur du service technique)
Via del Lavoro 5 - 06083 Bastia Umbra (PG)

Bastia Umbra : **18** / **12** / **2014**
(lieu et date d'émission)

Minelli Maurizio




IL COMPONENTE/MANUFATTO RAPPRESENTATO NEL PRESENTE DOCUMENTO DEVE ESSERE CONFORME ALLA DIRETTIVA ROHS 2002/95/CE
IL COMPONENTE/MANUFATTO RAPPRESENTATO NEL PRESENTE DOCUMENTO DEVE RISPETTARE QUANTO INDICATO NEI CAPITOLATI DI FORNITURA ISA
B2 VANNE SOLÉNOÏDE DÉGIVRAGE
C5 CARTE ÉLECTRONIQUE
I1 INTERRUPTEUR VITRINE
I2 INTERRUPTEUR ÉCLAIRAGE
L1 BALLAST ÉLECTRONIQUE
L5 TUBE FLUORESCENT T5
R3 RÉSISTANCE CHAUFFANTE
R5 RÉSISTANCE CHAUFFANTE
S1 SONDE TEMPÉRATURE
S2 SONDE DÉGIVRAGE
T2 THERMOSTAT
U1 COMPRESSEUR
U2 VENTILATEUR CONDENSEUR
U3 VENTILATEUR ÉVAPORATEUR
U8 STARTER
FORNIRE I PARTICOLARI SENZA OLIO, GRASSI E RESIDUI DI LAVORAZIONE
TOGLIERE BAVE, SPIGOLI VIVI E PARTI TAGLIENTI
PEZZO ESTETICO
FACCIA ESTETICA
SCHEMA ELETT._FUNZ.SAMOA 4-6-7-9-120-140
412124113200
PROPRIETA' DELLA ISA S.p.A. SENZA AUTORIZZAZIONE SCRITTA DELLA DITTA IL PRESENTE DISEGNO NON POTRA', TUTTO O IN PARTE, ESSERE UTILIZZATO PER LA COSTRUZIONE DELL'OGGETTO, NE' VENIRE COMUNICATO A TERZI O PRODOTTO. LA DITTA NE RISERVA I PROPRI DIRITTI A RIGORE DI LEGGE.


IL COMPONENTE/MANUFATTO RAPPRESENTATO NEL PRESENTE DOCUMENTO DEVE ESSERE CONFORME ALLA DIRETTIVA ROHS 2002/95/CE
IL COMPONENTE/MANUFATTO RAPPRESENTATO NEL PRESENTE DOCUMENTO DEVE RISPETTARE QUANTO INDICATO NEI CAPITOLATI DI FORNITURA ISA
IND DATA POS. MODIFICHE DIS.
00 30.08.2001 Primo disegno MST
01 28.02.2003 INSERITA ID 971 S MST
02 17.06.2010 VARIATA CENTRALINA EM974 M ADM
B2 VANNE SOLÉNOÏDE DÉGIVRAGE
C5 CARTE ÉLECTRONIQUE
I1 INTERRUPTEUR VITRINE
I2 INTERRUPTEUR ÉCLAIRAGE
L1 BALLAST ÉLECTRONIQUE
L5 TUBE FLUORESCENT T5
R3 RÉSISTANCE CHAUFFANTE
R5 RÉSISTANCE CHAUFFANTE
R9 RELAY RETARDATEUR
S1 SONDE TEMPÉRATURE
S2 SONDE DÉGIVRAGE
T2 THERMOSTAT
U1 COMPRESSEUR
U2 VENTILATEUR CONDENSEUR
U3 VENTILATEUR ÉVAPORATEUR
U8 STARTER
FORNIRE I PARTICOLARI SENZA OLIO, GRASSI E RESIDUI DI LAVORAZIONE
TOGLIERE BAVE, SPIGOLI VIVI E PARTI TAGLIENTI
PEZZO ESTETICO
FACCIA ESTETICA
RPS
SPESS. 0,00
LARGH. 0,00
LUNGH. 0,00
MATERIALE
FINITURA
DISEGNATORE ADIUTO M.
FORM.DIS. A3
SCALA
TOLL. GEN. IT10
MODELLO
DENOMINAZIONE SCHEMA ELETT._FUNZIONALE SAMOA 12
DISEGNO N° 412125238200
DATA VALIDITA' 17.06.2010
SOSTITUISCE IL N° 412125238100
SOSTITUITO DA N°
DISEGNO RIFERIMENTO 412125238200
PROPRIETA' DELLA ISA S.p.A. SENZA AUTORIZZAZIONE SCRITTA DELLA DITTA IL PRESENTE DISEGNO NON POTRA', TUTTO O IN PARTE, ESSERE UTILIZZATO PER LA COSTRUZIONE DELL'OGGETTO, NE VENIRE COMUNICATO A TERZI O PRODOTTO. LA DITTA NE RISERVA I PROPRI DIRITTI A RIGORE DI LEGGE.
CE1
ELWELL EW974
Dig. Input
Room
Pb1
Pb2
Defrost
N.C.
N.O.
Defrost
L
Supply
L
Comp.
Fan
S1
S2
L5
U8
L1
I2
T2
U1
U2
R9
U3
B2
R3
R5
I1
L
N



ISA S.r.l.
Via del Lavoro, 5
06083 Bastia Umbra
Perugia - Italy
Tel. +39 075 80171
Fax +39 075 8000900

www.isaitaly.com